



# Rapport du Conseil de Centre du 8 juin 2021



# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| <b>1. Bilan pédagogique et financier de l'année 2020</b>                             |    |
| 1.1. L'activité formation  | 3  |
| 1.2. Autres actions réalisées par le CFPPA   | 4  |
| 1.3. Actions données en sous-traitance au CFAA 64                                    | 4  |
| 1.4. Actions menées pour d'autres organismes   | 4  |
| 1.5. Activité 2020 en retrait  | 5  |
| <b>2. La démarche qualité</b>  | 6  |
| <b>3. Les activités 2020-2021</b>  |    |
| Préambule : l'incidence COVID 19   | 6  |
| 3.1. BPREA   | 7  |
| 3.2. SIL Ovins lait et transformation fromagère                                      | 8  |
| 3.3. Berger vacher transhumant   | 8  |
| 3.4. POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) porcine                 | 9  |
| 3.5 Formations HSP 1 <sup>er</sup> niveau de qualification                           | 9  |
| 3.5.1. BPA TVV Travaux de la vigne et du vin   | 10 |
| 3.5.2. BPA TCEEA Travaux de conduite et entretien des engins agricoles               | 10 |
| 3.5.3. BPA Travaux de la production horticole, horticulture ornementale et légumière | 10 |
| 3.6. CQP Ouvrier de l'exploitation viticole  | 11 |
| 3.7. Formation pré-qualifiante agro-alimentaire                                      | 11 |
| 3.8. Formation CAPa OIA  | 12 |
| 3.9. Autres actions dans le secteur agroalimentaire                                  | 12 |
| 3.10. Les licences professionnelles « Valorisation des agro-ressources »             | 13 |
| 3.10.1. Le parcours « Valorisation des produits du terroir »                         | 13 |
| 3.10.2. Le parcours « Conseil et stratégie en agriculture et agro-ressources »       | 13 |
| 3.11. Différent et compétent   | 14 |
| 3.12. Parcours à l'installation  | 14 |
| 3.12.1. Plan de Professionnalisation Personnalisé - PPP                              | 14 |
| 3.12.2. Stages « Installation » - 21 heures  | 14 |
| 3.13. Maîtrise des documents comptables  | 15 |
| 3.14. Accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience                           | 15 |
| 3.15. Certiphyto   | 15 |
| 3.16. Certibiocide   | 16 |
| 3.17. Entretien des espaces verts  | 16 |
| 3.18. SST : Sauveteur Secouriste du Travail  | 17 |
| 3.19. CCTROV : certificat pour le transport d'animaux vivants                        | 17 |
| 3.20. Formation Manipulations bovins   | 17 |
| 3.21. Stage Paysan Créatif   | 17 |
| <b>4. Des formations nouvelles pour 2021-2022</b>                                    |    |
| 4.1. Recrutements en cours   | 17 |
| 4.1.1. BP Aménagements Paysagers   | 17 |
| 4.1.2. CS arboriste-élagueur   | 17 |
| 4.2. Des recrutements à organiser  |    |
| 4.2.1. Ouvrier viticole et arboriculteur, sur Montardon                              | 18 |
| 4.2.2. CQP Conducteur d'engins agricoles sur Montardon au printemps 2022             | 18 |
| 4.2.3. Compétences agricoles sur Montardon et Ostabat                                | 18 |
| <b>5. La carte de formation 2021-2022</b>  | 19 |
| <b>6. Première décision modificative du budget 2021 : DM1</b>                        | 20 |

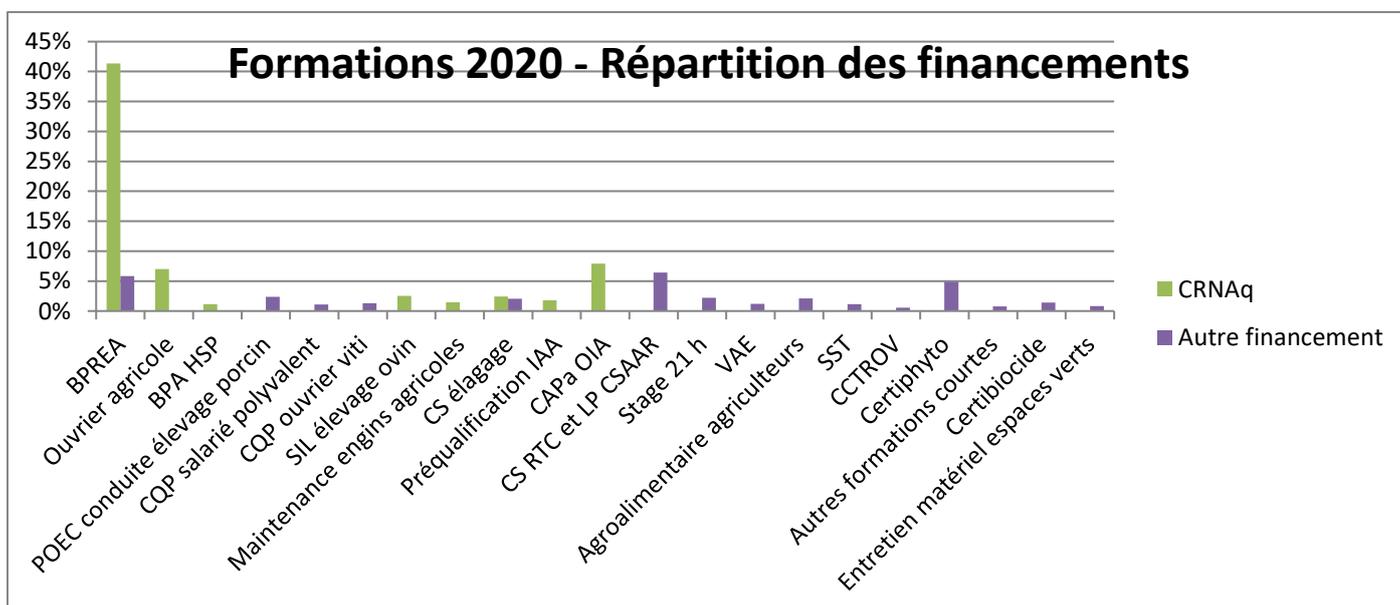
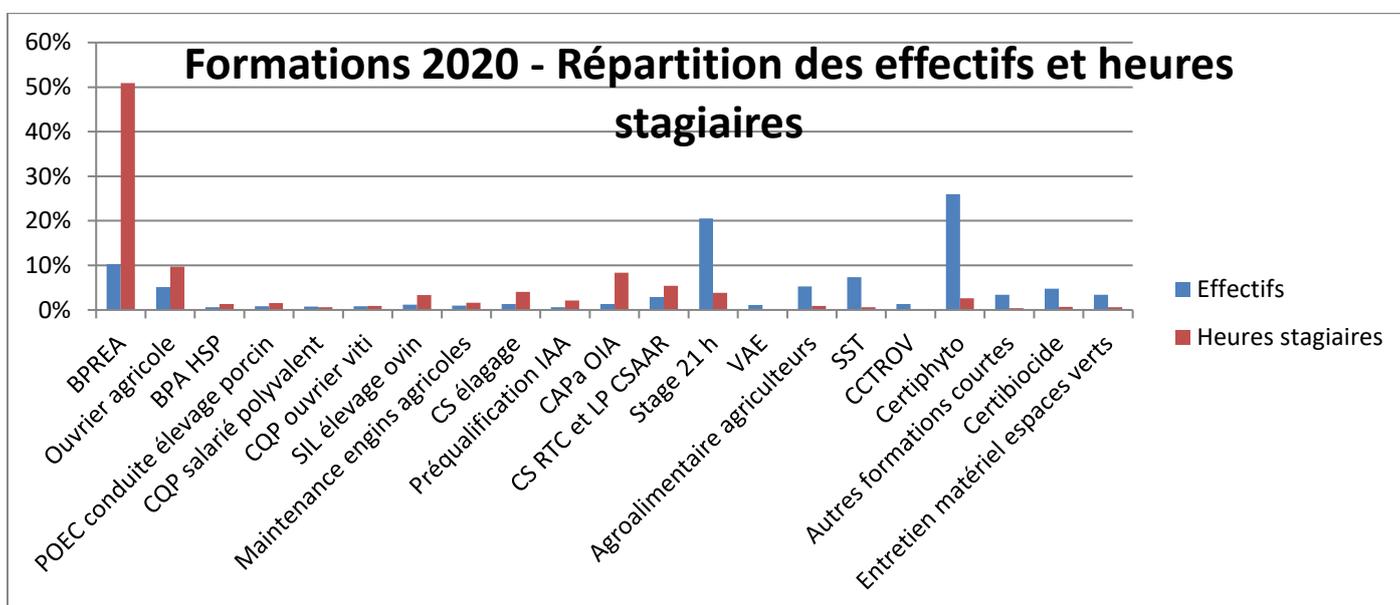
# 1. Bilan pédagogique et financier de l'année 2020

1.1. L'activité formation, pour l'année 2020, représente 91 906 heures stagiaires, dont 74 913 heures en centre de formation, pour 819 stagiaires.

- Les formations longues peuvent être scindées en 5 domaines :
  - Agriculture, pour de futurs agriculteurs et salariés : BPREA, BPA, SIL et formations qualifiantes,
  - Agroéquipement : maintenance des engins agricoles,
  - Espaces verts : CS élague, CS élague, CS élague,
  - Agroalimentaire : pré-qualification et CAPa,
  - Vente et conseil : CS RTC et Licence professionnelle conseil de stratégie en agriculture et agroressources.

Les formations longues concernent 220 stagiaires (27 % des effectifs totaux) dont 166 parcours financés par le CRNAq, Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine (20 % des effectifs totaux). Cela représente 90 % des heures stagiaires dont 76 % financées par le CRNAq.

Les financements sur les formations longues représentent 85 % du total des financements des formations. La part financée par le CRNAq est de 66 %.



- Les formations courtes drainent 73 % des effectifs, 10 % des heures stagiaires, et 15 % des financements.

L'essentiel de ces formations est destiné à un public agricole : stages de préparation à l'installation, validation des acquis de l'expérience, hygiène, sécurité et techniques en agro-alimentaire, sauveteur secouriste du travail, transport d'animaux vivants, certiphyto, comptabilité et gestion des relations humaines.

Les plus significatives sont :

- Les stages 21 h concernant 168 personnes (20 % des effectifs), 5 % des heures stagiaires et 2 % des financements,
- Les stages « Certiphyto » représentant 213 stagiaires (26 % des effectifs), 3% des heures stagiaires et 5 % des financements.
- Les formations liées à l'agroalimentaire et SST

Enfin, les formations « Certibiocide » apportent une activité régulière en relation avec les entreprises de prestation de service. Des formations « Entretien du matériel d'espaces verts » sont régulièrement mises en place pour le compte du CNFPT à l'attention des salariés de collectivités territoriales.

## 1.2. Autres actions réalisées par le CFPPA

- 83 entretiens ont été réalisés dans le cadre des plans de professionnalisation personnalisés.
- 7 accompagnements ont été réalisés en élevage porcin via des financements DEFI EMPLOI.

## 1.3. Actions données en sous-traitance au CFAA 64

Le CFPPA porte un dossier de demande de subvention de 6 places auprès du CRNAq concernant la formation Licence Professionnelle Valorisation des produits du terroir. Les stagiaires se joignent au groupe des apprentis. De même le CS élagage est réalisé par le CFAA.

## 1.4. Actions menées pour d'autres organismes

Le CFPPA intervient dans différentes actions et formations :

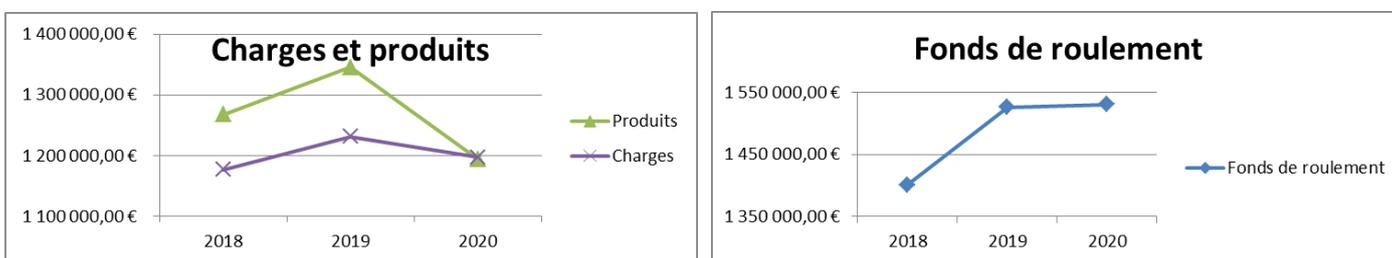
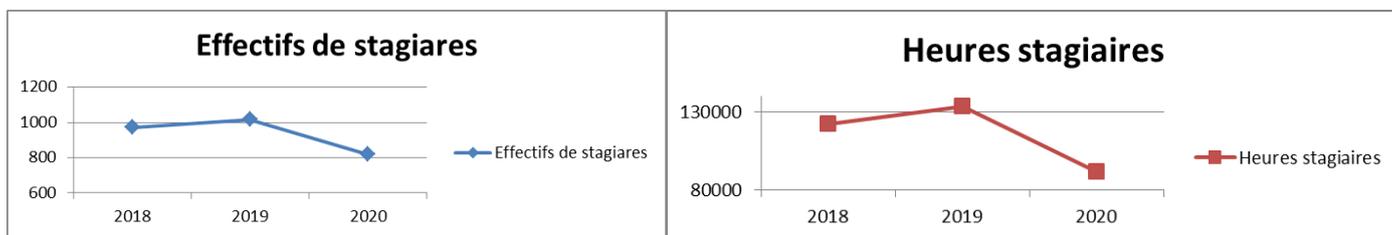
- Contention des bovins à l'attention des élèves et agriculteurs pour le compte de la MSA,
- Agroalimentaire à l'attention des salariés pour le GRETA, et des agriculteurs pour la Chambre d'agriculture,
- Parcours de formation individuels en situation de travail pour des salariés via le GEIQ AgriQualif,
- Formation métallerie pour l'AFPA,
- Jurys de reconnaissance des acquis de l'expérience dans le dispositif « Différent et compétent ».

## 1.5. Activité 2020 en retrait

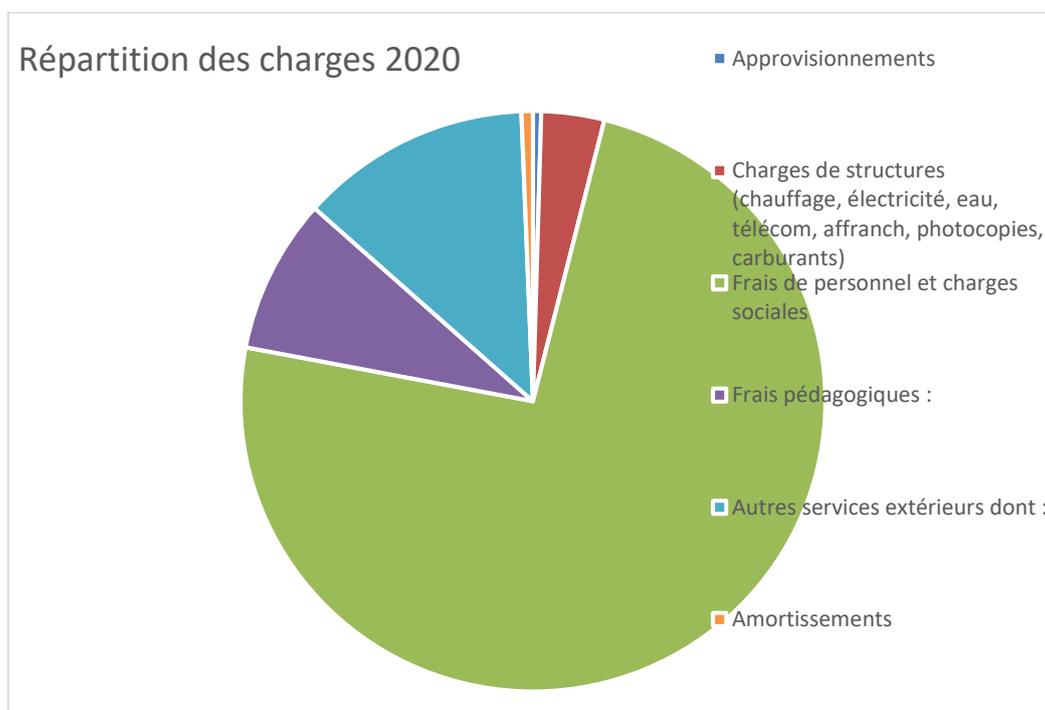
- Succédant à l'année 2019 culminant à 130 000 heures stagiaires, l'année 2020 avec environ 91 000 heures stagiaires accuse une baisse d'activité de 31 %.
- Les effectifs baissent de 19 % pour passer de 1016 à 819 stagiaires.
- Entre ces deux années, les produits marquent un recul de 11 % et les charges un recul de 3 %. Cela aboutit à un résultat légèrement négatif, sans impact sur le fonds de roulement.

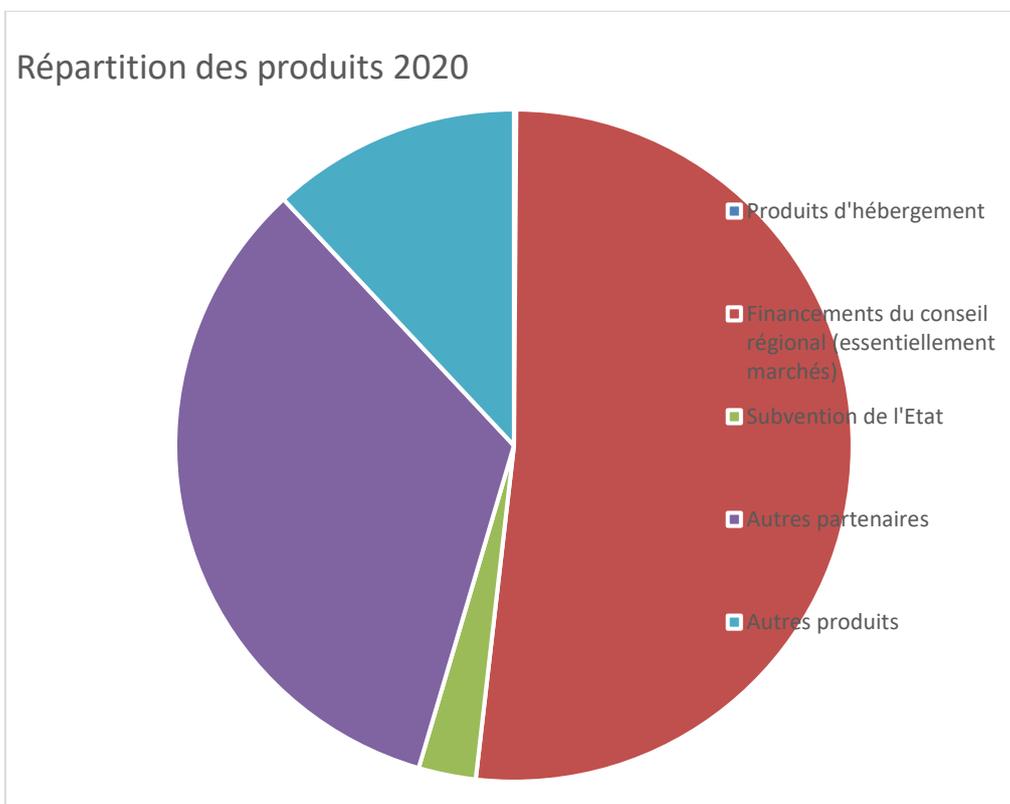
2020, une année particulière, pour expliquer ces résultats :

- La situation COVID a empêché la mise en place du parcours de formation ouvrier viticole de printemps.
- Les marchés correspondant aux formations d'ouvriers et CS élagage n'ont pas été reconduits sur la fin 2020.
- Les formations courtes n'ayant pu être programmées au printemps ont pu être conduites en fin d'année.
- Le marché HSP 1<sup>er</sup> niveau de qualification n'a pas rencontré son public sur la fin de 2020



Les recettes ont été fortement réduites par rapport aux années précédentes. Les charges ont été contrôlées par un moindre recours à des prestations externes.





## 2. La démarche qualité

Le CFPPA est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020, en remplacement de la norme NF132.

Les démarches sont en cours pour une certification QualiFormAgri de manière à être en conformité avec le code du travail qui précise que « tout organisme de formation de l'enseignement agricole public qui réalise des actions concourant au développement des compétences (...), dont la préparation des certifications professionnelles du ministère chargé de l'agriculture, est certifié sur la base du référentiel Engagement de service REF132 « QualiFormAgri », délivrée par AFNOR Certification. »

Elle concernera l'AgroCampus 64 pour ses activités de formation continue et d'apprentissage à partir de janvier 2022.

Des audits internes sont programmés. La date d'audit par AFNOR pour l'automne 2021 n'est pas arrêtée.

## 3. Les activités 2020-2021

Préambule : l'incidence COVID 19

Depuis la rentrée de septembre les formations CFPPA sont organisées en présentiel, avec le respect des précautions sanitaires, des gestes barrières et de distanciation.

Les 7 cas de stagiaires positifs, symptomatiques ou non, ne proviennent pas de contamination en centre mais essentiellement d'une activité de sport collectif et d'une soirée étudiante. La période d'isolement imposée aux personnes et cas contacts a suffi à endiguer toute diffusion. Seule la formation LPCSAAR a dû être organisée à distance pendant 4 jours.

### 3.1. BPREA

43 stagiaires suivent le parcours BPREA

- 37 sur le financement PRF
- 2 en CPF de transition
- 2 sur des fonds de formation en reconversion militaire
- 2 en parcours individuels dont un sur un parcours partiel

#### **Groupe Montardon**

Sur 18 candidats, 3 seulement n'ont pas un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) et plus. Des candidats diplômés se présentent à nous pour une reconversion professionnelle.

Les candidats : 5 en maraîchage, 3 en volailles, 3 en ovins lait, 2 en caprin, 1 en bovin viande, 2 équin, 1 en céréales, 1 en héliciculture. A ce jour, 7 candidats prévoient une installation dans les 9 mois.

Lors du bilan intermédiaire réalisé en février 2021, les candidats sont globalement satisfaits de la formation.

Il est à noter que certaines périodes de stage ne coïncident pas avec la production (maraîchage). Nous avons pris note de cette constatation et nous avons d'ores et déjà modifié les périodes de stage pour l'année prochaine. D'ores et déjà, au travers des modules conduits sur la fin de la formation, il a été répondu à une demande de davantage de visites ou de pratique.

Pour preuve, le module Porc plein air du BPREA vient de se terminer (total 8 jours de formation). un groupe intéressé avec une implication qui s'est renforcée au fur et à mesure des journées passées ensemble car nous avons réalisé de la pratique en élevage (manipulation d'animaux, contention, déplacement, soins). Ces moments pédagogiques sur le terrain nécessitent une préparation particulière pour l'intervenant (recherche d'élevage, manipulations en toute sécurité...) mais le retour est très positif. Ces formations-actions permettent améliorer le transfert de connaissance. Le terrain reste toujours moteur !

De même les UCARE transformation fermière apportent les éléments de professionnalisation attendus : Une quinzaine de candidats du BPREA de Montardon et Ostabat ont choisi l'option « transformation fermière » avec au choix option LAIT et/ou VIANDE, dans leur cursus de formation BPREA. Durant cette initiation à la transformation des aliments, des notions de réglementation, d'hygiène et de transformation alimentaire ont été abordé. Des visites en entreprises ont également permis d'apprécier l'activité de transformation des aliments. Cette formation globale a permis de mettre en évidence les activités de la transformation fermière et de pouvoir anticiper les futurs projets d'installations. Des professionnels participent à cette UCARE : un boucher pour les techniques de découpe et la nomenclature des morceaux de viande ; des intervenants en filière laitière également pour la partie fromagère.

#### **Groupe Ostabat**

25 stagiaires sont inscrits pour le diplôme BPREA cette année à Ostabat :

Parmi eux 15 stagiaires sont hors cadre familiaux ou ont accès à des terres familiales mais avec un projet totalement différent de l'activité existante.

14 stagiaires prévoient leur installation directement après la fin de la formation dont 10 en productions animales.

Les restrictions sanitaires liées au COVID et notamment l'interdiction de mixage des publics nous ont contraints à diminuer l'offre des UCAREs et à adapter le planning maraîchage. Ceci a compliqué la visibilité de la progression pédagogique pour les 14 stagiaires concernés.

Les différents formateurs intervenant auprès des stagiaires BPREA favorisent la venue d'intervenants extérieurs et organisent des visites et des travaux pratiques chaque fois que cela est possible afin d'enrichir les apports aux apprenants mais aussi pour les mettre en contact avec des personnes déterminantes dans le réseau agricole du territoire.

Dans l'ensemble, l'ambiance de la formation est au travail même si l'essoufflement de fin de cycle se fait sentir. Les stagiaires sont impliqués et malgré des niveaux différents, chacun intègre les compétences du diplôme de façon relativement satisfaisante. Cela laisse espérer de très bons résultats pour l'obtention du diplôme.

### **3.2. SIL Ovins lait et transformation fromagère**

La formation se déroule à Ostabat

Organisation : les 4,5 semaines de stage sont réparties sur 3 périodes correspondant aux différents stades physiologiques de la brebis.

- 1<sup>er</sup> stage en novembre : fin de gestation, mise bas
- 2<sup>ème</sup> stage en janvier : début de lactation, transformation fromagère
- 3<sup>ème</sup> stage en février : lactation, transformation fromagère

Ces périodes en entreprise sont encadrées par 11 semaines en centre d'octobre à mars.

Effectifs 2020-2021 : 10 stagiaires étaient dans le cadre du PRF, et un porté par le GEIQ

Profils : les stagiaires sont en reconversion professionnelle, titulaires d'un niveau 4 (bac) minimum.

Projets : les stagiaires se projettent sur du travail en bergerie, la transformation fromagère, le service de remplacement, du salariat agricole et/ou de l'installation.

Vie de la formation : plutôt satisfaisante, bonne ambiance, assiduité.

La participation à l'agnelage sur l'exploitation de Soeix a été un point fort.

L'échange transfrontalier (1 semaine) avec l'école de bergers d'Arrantzazu a été annulée à cause de la COVID 19.

Certains stagiaires regrettent la trop faible durée des périodes en stage et le manque de pratique : des réflexions sont à mener pour trouver des fermes supports à proximité d'Ostabat, et pour introduire des cours d'agroéquipement sur la conduite de tracteur et l'entretien de la machine à traire.

### **3.3. Berger vacher transhumant**

Les stagiaires ont suivi 7 semaines en centre à Oloron entre mars et mai. Ils reviendront pour une semaine en centre à la descente d'estive en septembre.

2 périodes de stage sur 19 semaines :

- 1 semaine au début de la formation : stage découverte
- 2<sup>ème</sup> stage été : estive, gardiennage et transformation fromagère

Effectifs 2020-2021 : 8 dans le cadre du PRF et 2 en autofinancement. Comme les années précédentes des candidats ont été refusés suite à des journées d'entretien et observations sur le terrain avec des professionnels.

Profil des stagiaires : les personnes sont en reconversion professionnelle ; tout niveau (très hétérogène).

Projets : les stagiaires se projettent sur du travail en estives et de la pluriactivité.

La vie de la formation est difficile, avec souvent des tensions, La gestion des chiens est problématique,

Points forts : pratique sur l'exploitation de Soeix (traite à la main, transformation à la « bassine »), partenariat avec « Le Soulor »

Points faibles : la situation COVID 19 avec dédoublement des effectifs dans les salles de classe du LPA Oloron a obligé le CFPPA à trouver une alternative via une salle mise gracieusement à disposition par la commune d'Oloron. De ce fait, le manque d'accès à la cantine a été également à déplorer, et les cours étaient éloignés de la bergerie.

L'attribution tardive du marché a mené à conduire une sélection tardive. Cela a des répercussions sur la qualité du recrutement, et l'organisation matérielle des stagiaires.

La formation dressage de chien à mettre en place.

### **3.4. POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) porcine**

En raison d'un besoin de recrutement toujours important dans la filière porcine, nous avons mis, en partenariat avec Pôle emploi et Ocapiat, une nouvelle POEC porcine en fin d'année 2020. Le principe est de permettre à des demandeurs d'emploi motivés par l'élevage porcin d'effectuer des stages dans des élevages ciblés avec un besoin de main d'œuvre avéré.

La formation s'est déroulée du 12 octobre au 14 décembre 2020. Elle a été suivie par 7 stagiaires.

3 candidats travaillent en tant que salariés dans le secteur porcin dans la région, une stagiaire est installée avec son conjoint, 3 autres personnes sont en recherche d'emploi en porc, avec en parallèle une demande toujours aussi élevée d'éleveurs porcins en phase de recrutement de salariés en Nouvelle Aquitaine. Ces 3 personnes n'ont pas le profil requis pour travailler de façon pérenne en atelier porcin. Les employeurs exigent une forte technicité avec de l'autonomie (salariés travaillant avec les "muscles" et le "cerveau"). La plupart des candidats du POEC porc 2020 n'ont pas ce profil. Ils ont des difficultés personnelles à résoudre avant d'assurer un emploi stable (pas de permis voiture, illettrisme, soucis familiaux etc...).

Avant d'engager une nouvelle formation porcine, le recrutement des candidats auprès de pôle emploi/mission locale doit être plus "sévère", réaliser des tests et entretiens individuels afin d'assurer les prérequis nécessaires pour une réussite avec une embauche à la clef. Pourquoi pas une "pré-sélection" sur une formation découverte de l'élevage ....

### **3.5 Formations HSP 1<sup>er</sup> niveau de qualification**

Les formations ont débuté à l'automne 2020.

5 parcours de formations BPA sont proposés sur le Béarn et le Pays Basque : élevage, viticulture, conduite et entretien des engins agricoles, horticulture légumière et fruitière. Ce dispositif est réservé aux personnes éloignées de l'emploi, sans diplôme ou diplôme infra-bac, sauf dérogations.

Tout en respectant le principe des entrées séquencées, le CFPPA a privilégié l'organisation des parcours en concordance avec les exigences de la saisonnalité pour chacune des formations.

31 prescriptions se sont traduites par 19 parcours entamés sur 3 formations. Les autres parcours n'ont pas été ouverts du fait du manque d'effectifs, ou du refus des candidats à s'engager sur une formation longue.

Les deux parcours démarrés à l'automne ont débuté par une intervention de l'INSUP visant à lever les freins à la formation et accompagner les usagers. De fait, les personnes incluses ne sont pas très éloignées de l'emploi, et cet accompagnement en début de formation aurait pu être réduit. C'est chose faite pour la formation démarrant en janvier. Pour la suite des formations, le planning de ces interventions est modulé selon les besoins des personnes.

Certains modules ont été mutualisés pour les 3 parcours. Les parcours de la formation horticulture ont été particulièrement individualisés compte tenu des niveaux des usagers.

#### **3.5.1. BPA TVV Travaux de la vigne et du vin**

Deux personnes titulaires d'un diplôme niveau 3 suivent cette formation débutée en octobre 2020. Une personne titulaire d'un niveau 4 a suivi quelques journées. Un dernier candidat a intégré la formation CQP Viti.

Les cours d'octobre à décembre laissent beaucoup de place aux apports théorique, hormis les TP taille, entretien et conduite des engins agricoles.

Depuis Janvier, les usagers apprécient la place plus large laissée à la pratique. Les travaux pratiques se font sur les exploitations dans le Jurançonnais, Madiran et Irouléguay.

Les deux personnes sont promptes à l'action sur le terrain, et intéressées. Les cours sont vivants.

Projets professionnels à venir :

Devenir auto entrepreneur, il avait déjà suivi un parcours d'ouvrier agricole polyvalent.

Devenir salarié agricole.

### 3.5.2. BPA TCEEA Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

Avec une prescription sur le Pays Basque nous n'avons pas ouvert le parcours sur Hasparren. Sur les 4 prescriptions sur Montardon, trois usagers, titulaires d'une formation de niveau 3 ou 4, ont choisi de continuer ce parcours qui a débuté en octobre 2020. Deux usagers ont arrêté la formation en décembre et février pour intégrer des emplois salariés dans un autre secteur d'activité.

Le stagiaire qui termine la formation se projetait initialement sur un emploi en concession agricole. Il n'a pas trouvé d'entreprise d'accueil, et de plus il s'avère que la formation ne prépare pas suffisamment à cet emploi. Les compétences acquises sur la conduite et l'entretien du matériel, en centre et en exploitation agricole, lui permettent d'envisager un emploi dans le secteur de la production agricole.

### 3.5.3. BPA Travaux de la production horticole, horticulture ornementale et légumière

La formation se déroule sur la période janvier à septembre 2021.

Le groupe est constitué de 13 usagers de 17 à presque 50 ans. Un usager est titulaire d'un diplôme de niveau 5, cinq de niveau 4 et six de niveau 3, et une personne n'a pas de diplôme. Leurs expériences sont très différentes mais leur volonté de travailler dans le maraîchage assez identique.

Ils sont quasiment tous arrivés avec un projet de ferme autarcique en permaculture, effet confinement avec vidéos alléchantes en ligne, et nous voyons actuellement leurs visions changer vers quelque chose de plus "réaliste" en terme d'expérience (pour rappel le BPA est à destination du salariat) et de moyens à mettre en œuvre sur du plus long terme.

La vie du groupe se déroule très bien. Il y a un vrai respect des uns envers les autres malgré leurs divergences d'opinion et une vraie cohésion. C'est un groupe agréable à avoir bien que dissipé, on sent vraiment l'effet "retour vers une vie sociale" pour la plupart d'entre eux.

La première partie de la formation leur a semblé trop théorique pas assez "dans le vif du sujet" mais, du point de vue de la coordinatrice, cette période leur a permis de faire pas mal de visites, de voir de nombreuses structures différentes et de se forger une expérience du réel (par rapport aux tutos en ligne).

Les périodes de stage sont bien réparties (selon usagers et maîtres de stage) et leur expérience se renforce au fur et à mesure. Ils ont relevé également, au cours du bilan intermédiaire, la chance d'avoir une exploitation en support. Cela nous permet de voir l'évolution du travail et des plantes au cours de la saison et de mettre en pratique directement les enseignements plus théoriques sur le maraîchage.

A l'heure actuelle, il n'y a eu qu'une seule évaluation sur le semis, repiquage et bouturage qu'ils ont tous réussie, ils en auront deux mi-juin, les autres seront en fin de parcours en septembre.

Un usager se détache du lot par son côté plus marginal et des difficultés à se prendre en main (ou à se gérer...).

### **3.6. CQP Ouvrier de l'exploitation viticole**

Cette formation est mise en place d'octobre 2020 à septembre 2021. Elle est le fruit d'une collaboration directe entre le CFPPA et la profession agricole. Sept personnes suivent cette formation en étant salariées en contrat de professionnalisation sur des exploitations viticoles. Une personne autofinance sa participation à certains modules.

La formation en centre, sur 13 semaines réparties sur l'année, se déroule sur la commune d'Irouléguy. Des conventions sont établies avec des exploitants viticoles locaux pour la mise à disposition de parcelles et équipements. Des viticulteurs expérimentés et diplômés dans la spécialité ont assuré des cours en prestation de service.

Les stagiaires trouvent que l'adéquation entre les parties vues en cours et l'application pratique au travail est bonne. Les parties vues en cours leur conviennent. Ils apprécient tous avoir une vision globale de la viticulture bio et conventionnelle. Cela leur ouvre l'esprit. Ils apprécient aussi les visites organisées dans les domaines, cela leur permet plusieurs choses :

- Mieux assimiler certaines notions,
- Connaître les viticulteurs de la région et donc aussi se faire connaître d'eux,
- Voir beaucoup de vignes différentes en peu de temps et pouvoir comparer des ressentis sur plusieurs systèmes de conduites,

Des échanges et analyses sont systématiquement réalisés en groupe après les visites. Les stagiaires ont acquis une vision générale de l'appellation et des différents modes d'exploitation (apport à la cave, vente de raisins à des particuliers, vigneron indépendants).

Seul bémol : la pratique sur la conduite du tracteur n'a pas pu être mise en œuvre autant que souhaité, faute de trouver un remplaçant à un formateur de la spécialité actuellement en arrêt de travail.

Tous les stagiaires semblent satisfaits du déroulement de la formation. Dans tous les cas, la relation avec la/le tuteur se passe bien, voire très bien.

Poursuites envisagées pour les stagiaires dans le secteur de la production viticole :

- Un stagiaire devrait reprendre les vignes de son maître de stage,
- Des propositions d'embauche devraient être faites à 4 personnes.
- Deux personnes reprendront les vignes sur leurs exploitations familiales.
- La personne suivant la formation par modules est en train de restaurer des vignes de sa possession.

### **3.7. Formation pré-qualifiante agro-alimentaire**

L'objectif de la formation financée par Le PRF est de faire découvrir les métiers et le secteur de l'agroalimentaire à des personnes en reconversion professionnelle.

Introduction d'un module de conduite des équipements industriels et de compétences métiers (CLEA, Habilitation électrique, SST,...) se sont donc rajoutés en partenariat avec le GRETA et l'AFPA depuis 3ans.

La formation s'est déroulée du 01 octobre au 17 décembre 2020 avec 2 périodes de stage de découverte en entreprise (1 + 2 semaines). Des travaux pratiques de fabrication des produits sont réalisés à la halle technologique de MONTARDON.

Pour cause de COVID, les visites en entreprises ont été limitées car les établissements n'étaient pas en mesure de nous accueillir. Cependant quelques visites ont été effectuées en conserverie et fromagerie.

Le recrutement des stagiaires a eu lieu dès le mois d'aout après la diffusion d'un article de presse et une sélection des personnes lors d'entretiens individuels. En parallèle, tous les partenaires de la formation (pôle emploi, missions locales, Conseil départemental...) ont été sollicités pour mener à bien le recrutement.

Un manque d'attractivité des métiers de l'agroalimentaire rend difficile le recrutement et une communication positive sur l'industrie agroalimentaire.

5 candidates ont démarré la formation. La moyenne d'âge des stagiaires est de 40 ans et sont tous en reconversion professionnelle afin de trouver un emploi régulier. Cette session est exclusivement féminine.

Dans le groupe, une partie des stagiaires ont déjà travaillé en agroalimentaire (transformation volaille), agriculture (secteur viticole et horticulture) ou industrie et recherche une qualification pour intégrer un emploi stable. L'autre partie est en phase de découverte, de recherche de compétences et de qualification pour travailler dans des domaines spécifiques qui les intéressent.

Cette formation délivre une attestation de stage. 3 personnes ne poursuivront pas le parcours qualifiant de la formation par choix personnel et contrainte financière.

2 candidates poursuivent la formation par la qualification en CAPa OIA pour 2021.

### **3.8. Formation CAPa OIA**

L'objectif de la formation financée par Le PRF est de former des opérateurs aux métiers de l'agroalimentaire (opérateurs d'industrie agroalimentaire) avec une qualification supplémentaire de conducteurs de ligne automatisée (CQPI). L'obtention de la qualification du diplôme CAPa OIA permet aux stagiaires de prouver leur volonté à s'impliquer dans la filière agroalimentaire et dans les entreprises. Le CQPI permet de répondre aux demandes des industries sur la capacité à tenir et conduire une ligne de fabrication/conditionnement en utilisant des machines spécifiques.

La formation se déroule du 4 janvier au 24 juin 2021. 2 périodes de stage en entreprise (de 4 semaines puis de 6 semaines) ont permis aux candidats de s'imprégner du milieu professionnel.

L'habilitation du diplôme rénové a été validée en Novembre 2020. Les épreuves se sont déroulées en centre, en mise en situation à l'atelier de transformation des aliments de MONTARDON pour la transformation des aliments, le Lycée Saint-Cricq à PAU pour la conduite de ligne et en situations de travail en entreprise.

Pour cette session, 7 stagiaires ont intégré le groupe issu de la pré qualification (Information collective + entretien). Au total, 9 stagiaires ont démarré la formation (8 femmes et 1 homme).

Ils suivent actuellement l'intégralité de la formation CAP OIA (opérateur agroalimentaire).

6 personnes vont se présenter pour passer le CQPI ; les autres personnes ne le souhaitent pas, privilégiant la transformation agroalimentaire et le contact du produit.

Le jury de validation des épreuves est prévu le 5 juillet 2021. Tous les candidats vont passer les épreuves du CAP Agroalimentaire et 6 pour le CQPI.

A l'issue de la formation, une candidate sera embauchée en CDI à partir de début juillet dans une conserverie familiale pour compléter l'équipe de transformation. Il se peut que d'autres candidats soient embauchés en intérim dans les établissements de stage (MICHAUD, Vignasse et Donney).

### **3.9. Autres actions dans le secteur agroalimentaire**

#### **3.9.1. GRETA 2020-2021 – Formation CAP métiers de bouche : pâtissier/boucher/poissonnier**

L'objectif de la formation est de former des adultes aux métiers de bouche.

Formation mise en place par le GRETA 64 depuis plusieurs années ; les travaux pratiques sont réalisés à la halle Technologique de Montardon.

Les sessions de formation se sont déroulées d'octobre 2020 à juin 2021.

La partie sciences appliquées et PSE (prévention santé environnement) est dispensée par le CFPPA. Environ 80 heures ont été réalisées et des visites en atelier de transformation pâtisserie/confiserie et viande (abattoir et transformation viande) ont été organisées pour concrétiser la théorie.

14 candidats sur les 3 groupes en formation avec un contrat dans une entreprise artisanale, GMS, et conserverie. Pour tous les candidats il s'agit d'une reconversion professionnelle par affectation du produit et de l'activité manuelle et professionnelle.

### 3.9.2. Formation PMS (plan de maîtrise sanitaire) en établissement EANA (établissement d'abattage non agréé) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques

3 sessions de 2.5 jours de formation en Béarn (Montardon) et Pays-Basque (Saint Palais) : total 53 heures et 1 visite dans chaque exploitation agricole pour une prestation rattachable permettant de vérifier/accompagner la mise en place du contenu théorique sur l'établissement.

Formation très appréciée pour les agriculteurs qui souhaitent développer une activité à la ferme.

### 3.9.3. Formation Hygiène des transformations des aliments

- Formations courtes pour les entreprises (salariés et exploitants)

3 sessions de formation d'une journée (total : 21h) à la sensibilisation de la sécurité alimentaire ont été dispensées par le CFPPA. Les exploitants agricoles et salariés de structures transformant des aliments peuvent suivre cette journée de formation.

Cette formation est primordiale dans le secteur alimentaire et semble essentielle pour acquérir les bases des bonnes pratiques.

Prochaine date : mardi 29/06/2021.

- Formation conduite d'autoclave (capsulage, sertissage, autoclavage)

1 session d'une journée s'est déroulée dans une conserverie pour les salariés

1 session de 1,5 jour s'est déroulée à la halle de Montardon avec la possibilité d'utiliser le matériel et d'appliquer les gestes professionnels.

## 3.10. Les licences professionnelles « Valorisation des agro-ressources »

Deux parcours sont conduits en collaboration avec le Collège Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les cours d'économie générale et de langues vivantes sont mutualisés.

### 3.10.1. Le parcours « Valorisation des produits du terroir »

Conduit par le CFAA 64, ce parcours a permis d'intégrer cette année deux personnes en formation continue via la subvention accordée annuellement par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

Il s'agit de deux étudiantes studieuses et assidues, pour lesquelles ce dispositif aura permis une acquisition de compétences permettant une reconversion ou une insertion professionnelle réussie.

### 3.10.2. Le parcours « Conseil et stratégie en agriculture et agro-ressources »

Cette formation prend pour la première année le relais de la formation « Diplôme d'Université Technico-commercial en agrofournitures ». La durée de la formation (13 semaines en centre) est identique, et le financement est assuré par des contrats de professionnalisation sur un an avec des coopératives, négoce en productions végétales et animales, et entreprises de commerce d'agroéquipement. Dorénavant le cursus s'ouvre également aux entreprises dans lesquelles le conseil prime sur l'action commerciale.

L'amorce du recrutement a été difficile, mais finalement 13 étudiants suivent cette formation. La communication avait dû être faite sur le DUTC du fait que la mise en place la nouvelle formule a été définitivement actée par l'UPPA au mois de juillet.

Stagiaires et employeurs apprécient le dispositif, et la plupart des entreprises découvrant cette formation souhaitent réitérer l'expérience l'année prochaine. D'autre part l'affichage d'une licence est plus attractive pour les candidats comme le laisse voir le nombre important de contacts pris pour l'année prochaine.

### 3.11. Différent et compétent

L'organisation des jurys a été fortement perturbée lors de la période COVID 19 pour des raisons multiples (fermetures des établissements dues au confinement, cas contacts, personnes à risque...). Sur la région nous avons toutefois réalisé 33 jurys en 2020 et 34 sur la campagne de printemps 2021.

Le CFPPA de Montardon a réalisé 19 jurys sur les 2 années.



Les dates des remises des attestations RAE ne sont pas encore actées.

Par ailleurs, le dispositif D&C national travaille sur l'accessibilité à la qualification des salariés à travers la VAE. Une expérimentation interministérielle va prochainement commencer. Un CoPil est organisé le 15 juin prochain. Dans ce cadre expérimental le CFPPA de Montardon sera pilote du premier référentiel agricole REA vers la transition VAE et accompagnera un salarié d'esat au CAP « jardinier paysagiste ».

C'est un enjeu important concernant l'accessibilité aux parcours qualifiants, la RAE représentant une première marche à la fois symbolique en terme de réussite et concrète, la compétence est bien là.

L'exercice du métier dans une organisation apprenante doit pouvoir amener celui qui le souhaite vers la qualification. C'est donc secondairement aussi un enjeu de rendre visible les organisations apprenantes des établissements.

### 3.12. Parcours à l'installation

#### 3.12.1. Plan de Professionnalisation Personnalisé - PPP

114 entretiens ont été conduits jusqu'à aujourd'hui sur la campagne 2020-2021 au lieu de 83 sur l'année 2020.

Sur les entretiens conduits en Béarn, les préconisations sont assez diverses (comptabilité-gestion, captav, commercialisation, des modules du BPREA -UCT maraichage, Ucare porc-.....

Au Pays basque, les candidats qui choisissent le conseiller compétences du CFPPA restent plutôt sur des profils d'installation « classique » (ovins lait – bovins viande sans transformation fromagère). Cependant, le glissement des projets des personnes entrant dans le parcours à l'installation est perceptible. Les projets sont variés et se diversifient en productions végétales (thé, plantes aromatiques, raisins de table, pépinières, arboriculture...) mais aussi en productions animales (transformation en gamme de produits laitiers, glaces, salaisons sans additifs...)

Il semblerait que les candidats sont de plus en plus enclins à suivre des formations, maintenant la difficulté réside toujours dans l'absence de catalogue de formation "général" dans lequel on pourrait piocher...

#### 3.12.2. Stages « Installation » - 21 heures

Nous prévoyons de réaliser chaque année 10 stages. Vu la recrudescence des entretiens PPP, il faut prévoir un ou deux stages supplémentaires. Les groupes sont importants. En avril, nous avons effectué les visites en exploitations. Lorsque les visites ne pouvaient se faire, nous avons sollicité le Service de remplacement. Cette intervention à chaque fois a été bien accueillie par les candidats. Il se pose la question de savoir si pour le prochain appel d'offre nous ne pourrions envisager leur intervention durant ces trois jours.

Sur l'année 2020/2021 5 stages 21h seront réalisés au Pays Basque en co-animation avec la Chambre d'Agriculture avec 17 personnes par stage en moyenne soit 85 stagiaires qui s'installeront dans les mois suivant cette formation obligatoire dans le cadre du parcours à l'installation.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact depuis le mois de septembre sur le programme des stages. Par contre, les repas n'ont pas pu être pris au restaurant ce qui a malheureusement limité les échanges au sein des groupes.

### **3.13. Maîtrise des documents comptables**

Sur Montardon une session de 4 jours a été réalisée cette année. Cette formation permet aux 5 candidats de mieux appréhender la partie comptable gestion de leur entreprise. Les principaux candidats sont en cours de préparation de leur dossier VAE (Validation des acquis de l'expérience) où il leur a été demandé un complément de formation dans ce domaine. Cette formation pourrait aussi être intéressante pour des exploitants afin de comprendre leurs résultats comptables délivrés par un comptable.

Sur Ostabat, pour répondre à une même demande, la formation a été modularisée. Un module de deux jours a été réalisé. 4 personnes sur les 5 inscrites y ont participé : 3 grâce au financement VIVEA et une 1 sur un financement CPF. Les retours des stagiaires ont été très positifs et il sera judicieux d'envisager de chercher des partenariats notamment avec les comptables intervenants sur les dossiers agricoles sur le secteur.

### **3.14. Accompagnement sur les dossiers de Validation des Acquis de l'Expérience**

Sur l'année scolaire 2020/2021 8 personnes ont été accompagnées au Pays basque.

5 ont obtenu le diplôme BPREA par VAE ; 3 d'entre elles ont eu une validation dès le 1<sup>er</sup> passage en jury.

Elles sont toutes les 5 installées à la tête d'une exploitation agricole à titre principal.

Actuellement, 3 personnes sont en cours d'accompagnement et 2 autres pourront commencer leur accompagnement, une fois la recevabilité de leur dossier validée.

Sur le Béarn, 12 candidats sont suivis depuis septembre, et un en deuxième passage :

- 11 en BPREA
- 1 en BP Aménagements paysagers
- 1 en technicienne de laboratoire

Parmi les 8 personnes passées devant jury,

- 7 obtenu le diplôme en totalité (6 au premier passage, 1 au second)
- 1 a obtenu partiellement le diplôme

Les résultats sont attendus pour 2 personnes, et l'accompagnement se poursuit pour 2 personnes.

### 3.15. Certiphyto

Sur l'année 2020-2021 l'activité concerne 411 personnes, 35 sessions de formation et 59 sessions de test. Cela équivaut à un emploi de 2/3 de formateur.

| Certificat                     | Formations initiales |                    | Renouvellements      |                    | Tests                |                    |
|--------------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
|                                | Nombre de stagiaires | Nombre de sessions | Nombre de stagiaires | Nombre de sessions | Nombre de stagiaires | Nombre de sessions |
| Décideur non soumis à agrément | 45                   | 4                  | 220                  | 17                 | 24                   | 8                  |
| Décideur soumis à agrément     | 10                   | 2                  | 11                   | 2                  | 5                    | 5                  |
| Opérateur                      | 18                   | 2                  |                      |                    | 4                    | 3                  |
| Vente                          | 29                   | 3                  | 13                   | 2                  | 5                    | 5                  |
| Conseil                        | 7                    | 1                  | 13                   | 2                  | 7                    | 3                  |
| Nombre d'heures stagiaire      | 1897                 |                    | 1890                 |                    | 45                   |                    |

Une extrapolation des activités des années précédentes, et la mobilisation des fichiers des stagiaires ayant suivi la formation dans les années passées laisse entrevoir un maintien voire un renforcement de l'activité pour l'année prochaine.

### 3.16. Certibiocide

Cette formation nécessaire à l'application de biocides (traitements de locaux contre insectes et rongeurs, lutte contre les frelons...) a concerné 30 personnes sur une formation de 3 jours et 14 personnes sur une session d'une journée complémentaire d'un certiphyto.

### 3.17. Entretien du matériel d'espaces verts

Formations courtes de 3 jours destinées aux salariés des collectivités territoriales. Le CFPPA réalise ces formations pour le CNFPT. Sur cette campagne 3 sessions ont été réalisées, deux à Montardon et une à Hasparren pour un total de 39 stagiaires. Habituellement, années hors COVID 19, 6 sessions étaient programmées

### **3.18. SST : Sauveteur Secouriste du Travail**

Plusieurs sessions ont été mises en place pour des organismes ou entreprises (MIFEN, COOP GALANPY, SCAAP KIWI). Ainsi 23 personnes ont pu suivre une formation initiale de 2 jours, et 71 personnes ont suivi une formation de renouvellement sur une journée.

### **3.19. CCTROV : certificat pour le transport d'animaux vivants**

2 sessions de 2,5 jours ont été conduites depuis le début de l'année, 5 puis 3 personnes, pour la plupart des chauffeurs déjà en activité à qui il manquait le certificat pour continuer à transporter les bovins et ovins; donc des personnes avec une certaine expérience du métier mais avec beaucoup de questions aussi.

L'habilitation du CFPPA 64 à la formation relative au bien-être des animaux au cours de leur transport par route, arrive à échéance le 31 août 2021.

Pour la nouvelle habilitation 2021 – 2026, Préférence Formation et 29 centres ont décidé de travailler ensemble afin de proposer une formation mutualisée et cohérente au niveau national.

Un travail conséquent a été réalisé par les équipes concernées dans chaque centre. Chacun a déposé son propre dossier auprès du CEZ de Rambouillet (Centre d'enseignement zootechnique).

2 nouveautés sont à noter :

- le nom du certificat délivré a changé. Il s'agira du Certificat de Compétences des conducteurs et Convoyeurs, le 4C.
- En plus des catégories proposées habituellement (bovins, ovins-caprins), le CFPPA 64 a demandé l'habilitation pour la catégorie équine.

### **3.20. Formation Manipulations bovins**

Un formateur est mis à la disposition de la MSA. 14 journées ont été réalisées, essentiellement auprès élèves. Les formations d'éleveurs ne représentent que 2 journées cette année.

### **3.21. Stage Paysan Créatif**

Au mois de mars, le CFPPA a pu intégrer le dispositif d'accompagnement des participants au stage paysan créatif porté par Trebatu au Pays basque. Un formateur en élevage est tuteur d'une future éleveuse de brebis laitières qu'il accompagne lors de réunions mensuelles en trinôme avec une agricultrice référente.

## **4. Des formations nouvelles pour 2021-2022**

### **4.1. Recrutements en cours**

#### **4.1.1. BP Aménagements Paysagers**

Le Plan Régional de Formation de la Région Nouvelle-Aquitaine nous permet de proposer jusqu'en janvier 2022, 2 sessions.

La première se déroulera du 6 septembre 2021 au 25 mai 2022, à Montardon.

Durée : 1197 heures dont 8 semaines en entreprises et 4 semaines de chantier.

12 stagiaires PRF et 2 hors PRF (congé de reclassement et CPF de transition professionnelle).

Profil : 4 femmes, 10 hommes – Tous très motivés, en reconversion professionnelle (boulangier, joueur pro hockey sur glace, maître-nageur, restauration, animation, préparateur en pharmacie...).

#### **4.1.2. CS arboriste-élagueur**

Nous pouvons à nouveau proposer cette formation en formation continue financée par le PRF.

Session du 13 septembre au 20 avril 2022, au CFAA d'Hasparren.

Durée : 1015 heures dont 420 heures en entreprise.

Les candidats sont convoqués à une journée de tests qui aura lieu le 28 juin prochain : entretien de motivation, reconnaissance des végétaux, épreuve pratique dans un arbre.

Profil: 25 candidats et 9 prescriptions au 2 juin. Pour la grande majorité, des personnes en reconversion professionnelle.

## **4.2. Des recrutements à organiser**

Trois formations octroyées par le PRF en début d'année 2021, prévues sur la période mi-mars à début juillet, n'ont pu être mises en place ce printemps faute d'effectifs suffisants compte tenu des délais trop courts pour communiquer sur ces parcours. Elles seront à nouveau présentées pour l'année 2021-2022. Il s'agit des formations :

### **4.2.1. Ouvrier viticole et arboriculteur, sur Montardon**

Seuls 5 candidats se sont présentés. Il est difficile de réamorcer la demande après une coupure d'une année du fait de l'épisode COVID 19 du printemps 2020, et de la non reconduction de l'action pour l'automne 2020.

Une session d'automne et une session de printemps seront proposées sur la période scolaire 2021-2022

### **4.2.2. CQP Conducteur d'engins agricoles, sur Montardon**

Un seul candidat s'est présenté. Le besoin de la profession existe vraiment. Nous souhaitons pouvoir la mettre en place à l'automne et au printemps prochain en anticipant la communication.

### **4.2.3. Compétences agricoles sur Montardon et Ostabat**

Cette formation a été proposée par la Région consécutivement à un travail d'ingénierie réalisé par le CFPPA. La profession agricole a besoin d'ouvriers qui puissent travailler sur plusieurs ateliers. Il est ainsi proposé dans cette formation des modules élevage de ruminants et monogastriques, de l'arboriculture, de la viticulture et du maraîchage, sans oublier les aspects agroéquipements.

Elle sera également reprogrammée au printemps 2022.

## **5. La carte de formation 2021-2022**

Une délibération au conseil d'administration d'AgroCampus64 sera demandée pour l'ouverture des formations suivantes :

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- BP Aménagements Paysagers
- BPA Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles
- BPA Travaux de la Production Horticole dans les spécialités Horticulture Florale et Légumière, et Arboriculture Fruitière
- BPA Travaux des productions animales dans les spécialités porc ou volaille et élevage de ruminants
- BPA Travaux de la Vigne et du Vin
- CQP Conducteur d'engins agricoles
- CQP Ouvrier de l'exploitation viticole
- Compétences agricoles
- Ouvrier en viticulture et arboriculture
- CS Arboriste Elagueur
- SIL Ovin lait et transformation fromagère

- Berger Vacher Transhumant
- Licence Professionnelle Valorisation des Agro-Ressources dans les parcours Valorisation des Produits du Terroir et Conseil et Stratégie en Agriculture et Agro-Ressources
- POEC Industrie Agro-Alimentaire
- HACCP Sécurité des aliments
- SST Sauveteur secouriste du travail
- Biosécurité Elevages
- Certificats pour l'utilisation, la vente et le conseil de produits phytopharmaceutiques
- Certibiocide
- 4C : certificat de compétence des conducteurs et convoyeurs
- Comptabilité gestion de l'entreprise agricole.
- Stages 21 h
- Validation des acquis de l'expérience

## 6. Première décision modificative du budget 2021 : DM1

La DM prend en compte les éléments suivants :

### Charges :

60 Achats : + 9500 €

- fournitures pédagogiques : achat et entretien de vidéoprojecteurs, d'un tableau, et d'outils et EPI pour le BP AP

61 Services extérieurs : +14500 €

- Location de la salle à Irouléguy pour la formation CQP Viti
- Logement en semaine des stagiaires HSP éloignés de leur domicile
- Petits travaux sur bâtiments
- Entretien des véhicules de service

62 Autres services extérieurs : + 6000 €

- Pochettes à rabat
- Remboursement des frais de déplacements des stagiaires hors transport collectif

64 Charges de personnel : + 163000 €

- Transfert des postes gagés en PNA
- Formateurs sur disciplines nouvelles ou à renforcer (horticulture, aménagements paysagers, agroéquipement)

### Produits

70 Ventes 50550 €

- Prestations de formation continue (hors financement PRF)
- Locations d'hébergements des stagiaires

74 Subventions d'exploitation 199000 €

- Remboursement du poste de direction sur 7 mois
- Formations nouvelles du PRF

**Excédent prévisionnel : 39650 €**

**Dépenses d'investissement : 10000 €**

- Equipement des ateliers de mécanique